

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

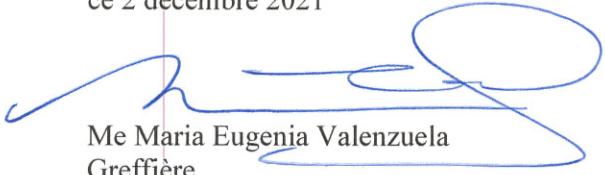
AVIS PUBLIC

Par les présentes, avis est donné par la soussignée, Me Maria-Eugenia Valenzuela, greffière, de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté à sa séance ordinaire du 19 novembre 2021, le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 qui se tiendront les vendredis à l'église, située au 1845, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard et débuteront à 18 h 30 aux dates suivantes :

28 janvier 2022	15 juillet 2022
18 février 2022	19 août 2022
18 mars 2022	16 septembre 2022
22 avril 2022	21 octobre 2022
20 mai 2022	18 novembre 2022
17 juin 2022	16 décembre 2022

Donné à Saint-Adolphe d'Howard,
ce 2 décembre 2021

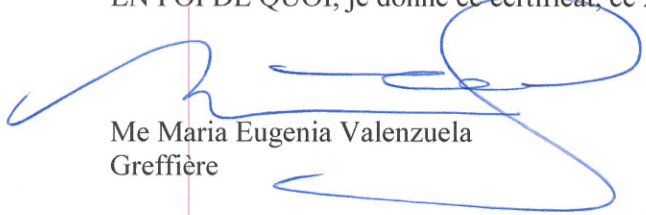


Me Maria Eugenia Valenzuela
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Maria Eugenia Valenzuela, greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché une copie de l'avis ci-dessus, le 2 décembre 2021, à chacun des endroits suivants, à savoir: à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour de décembre 2021



Me Maria Eugenia Valenzuela
Greffière